

2022 : CÉRET SE TRANSFORME

Maquette du
nouvel EHPAD
à Nogarède



Votation citoyenne : une première (P.11)

Maquette du
projet de pont
sur le Tech



Musées : réouverture en grand (P.14)



Sports : nouveautés escarpées (P.6)





Magazine CÉRET N°5

Mairie de Céret, 6 Boulevard Maréchal Joffre
66400 Céret - 04 68 87 00 00

Directeur de la publication : Michel Coste

Rédaction : Joël Mettay, Martí Vilà, Paul Mignon,
Sébastien Leurquin. Avec Denis Dunyach, José
Beltran, Sophie Menahem, Maria Lacombe, John
Ingham, Géraldine Bourdin, Gisèle Boisdron.

Crédits photos : Ville de Céret.

Coordination : Sébastien Leurquin.

Conception graphique/mise en page :
Monique Fradier, MF-Graphiste

Impression : Imprimerie du Néoulous – Céret

Imprimé sur papier PEFC ; veillant à la
gestion durable des forêts et du respect
environnemental.

Dépôt légal à parution

Le journal municipal est consultable en ligne sur
le site de la ville : www.mairie-ceret.fr

S O M M A I R E

3	<u>Édito</u>
4/5	<u>En Images</u>
6/7	<u>Sport</u>
8	<u>Sécurité</u>
9	<u>Prévention</u>
10	<u>Citoyenneté</u>
11/13	<u>Dossier : Le Projet</u>
14/15	<u>Culture</u>
16	<u>Urbanisme</u>
17	<u>Brèves</u>
18	<u>Parlem Català</u>
19	<u>Exprésion Plurielle</u>

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Une nouvelle année commence.

On s'y habitue sans s'y habituer, mais une nouvelle fois l'épidémie de Covid m'empêche de nous retrouver, de partager des moments conviviaux pour vous souhaiter une bonne et nouvelle année.

Plus que jamais, le premier des vœux que j'émetts pour chacun d'entre vous est donc un vœu de bonne santé. C'est dans le numéro 1 de ce magazine que je vous souhaitais une bonne année, l'an dernier. Que de chemin parcouru depuis un an...

La couverture de ce magazine est consacrée à l'Ehpad. Nous tenons parole. Le terrain est acquis, le permis déposé, le projet architectural choisi. Les travaux ne vont pas tarder à commencer. Il nous restera à préciser la date de l'inauguration en 2024.

Dossier après dossier, nous nous efforçons, avec toute mon équipe, de moderniser la ville et sa gestion, de développer sa vitalité et son rayonnement, avec rigueur, responsabilité et attention pour toutes les catégories de la population.

Nous savons que nous avons été élus sur une idée simple : réveiller Céret, faire rentrer la ville dans le XXI^e siècle, faire évoluer tout ce qui doit l'être pour que Céret reste Céret, une ville où il fait bon vivre, où les services et les équipements fonctionnent, où la sécurité est assurée, où la culture rayonne, où on réussisse la transition écologique indispensable...

Nous souhaiterions aller plus loin et plus rapidement. Les besoins sont tellement importants. Cependant, avant de pouvoir véritablement engager nos projets, nous devons d'abord rattraper le retard pris par la ville. Le but n'est pas de juger le passé ou de rechercher un responsable, mais bien d'organiser l'avenir, avec méthode, avec prudence, avec lucidité et aussi avec volonté et détermination.

Bâtiments, matériels, équipements, moyens humains : le besoin de rattrapage est immense. Trop de choses sont au mieux obsolètes, usées, vieillies, inadaptées voire délabrées, en limite d'insalubrité et parfois dangereuses. Dans trop de cas, ma responsabilité pénale est engagée en cas de sinistre.



Pour l'année qui s'ouvre, je mesure les efforts qu'il va falloir accomplir pour que Céret se transforme. C'est indispensable. Comptez sur moi pour ne pas rester inerte. J'aurai besoin de vous, de votre contribution.

L'élan pour le réveil de la Ville va aussi se poursuivre. Le musée d'art moderne va rouvrir. Le musée de la musique va continuer de vous surprendre par son dynamisme. Le Parc d'Aubiry ouvrira au public en mars. *Les Déferlantes* vont enclencher des innovations.

La vie quotidienne est aussi au cœur de mes préoccupations. Par exemple, dans les priorités de l'année qui s'ouvre il y a d'ailleurs l'achat d'une balayeuse performante pour remplacer l'ancienne qui n'est même plus réparable.

Nous n'allons donc pas nous contenter d'un rattrapage, aussi intense soit-il. Nous allons aussi agir pour le rayonnement de Céret et le bien-être de ses habitants.

Ce sont les vœux que je formule en ce début d'année avec le souhait de pouvoir vous les souhaiter personnellement, directement.

Michel Coste
Maire

Président de la Communauté de communes



La collection d'agrumes acquise par la Ville sera bientôt accessible au public dans le parc du château d'Aubiry.



Les agrumes sont entreposés dans une serre spécialement aménagée .



En raison de la pandémie, 2021 aura été une année intense pour les Restos du cœur qui ont vu leur fréquentation, hélas, bondir.



Le stade Fondecave, désormais découvert. Des projets de réaménagement seront soumis à concertation.



La culture revit, enfin, à la salle de l'Union ; ici avec l'Octuor Tutti Bassi et Christine Rigaud, soprano.



Durant la Fête de la Cerise, Michel Coste avait reçu Conxita Marsol, maire d'Andorre-la-Vieille, pour une visite symbolique en vue de l'étape 100% catalane du Tour de France reliant Céret à la capitale andorrane.



La Festa de la Llum et la déambulation de la parade des lumières à travers la ville.



Le 11 juillet restera une date gravée dans l'Histoire de Céret, ville départ de la 14^e étape du Tour de France.



Ambiance lumineuse et féérique de la Festa de la Llum.



Les animations de Noël et notamment les châteaux gonflables ont ravi les enfants.



La Marche bleue organisée par le CCAS, qui a été un grand succès, a été l'occasion pour nos séniors de découvrir le parc d'Aubiry. Prometteur pour les années à venir.



Le père Noël, son lutin, son cheval et sa calèche ont sillonné les rues de Céret.

Prêts à transpirer en 2022 !

Désireuse de développer l'offre et la qualité des installations sportives, la municipalité s'est engagée sur divers dossiers. Objectifs prioritaires : les vestiaires de la Fontcalde, le mur d'escalade et les projecteurs des trois stades. Tour d'horizon.

Les cordes sont vérifiées, les baudriers enfilés, les mousquetons accrochés... Dans un joyeux cliquetis ambiant, ils sont une vingtaine d'enfants, ce soir-là, à se presser au pied du tout nouveau mur d'escalade. Une fois les instructions données, Yannick, l'instructeur, donne le top départ et c'est parti. Agiles et gracieux, les grimpeurs enchaînent les parcours avant de redescendre en rappel et de profiter d'un frisson d'adrénaline.

Ce mur d'escalade était cher à José Beltran, adjoint aux sports, engagé pour le développement de toutes les associations. « *On souhaitait pouvoir munir Céret de cet outil, désormais c'est fait et on s'en réjouit !* ». La Mairie se satisfait également du plan de financement du mur, dont le coût total atteint 31 176 euros largement pris en charge par des subventions (Europe et Région), ne laissant à la commune qu'une facture de 9133 euros à déduire de ses fonds propres.

Le Maire a constaté l'état des installations.

D'autres projets doivent voir le jour en 2022. Le Maire a récemment fait le tour de toutes les installations sportives (stades, salles,

gymnases, dojo...). Il a ainsi pu constater les atouts, les manques et les urgences à régler. Les vestiaires de la Fontcalde apparaissent ainsi comme une priorité à traiter. Vétustes et délabrés ils sont chaque jour utilisés par les élèves du collège. Il est primordial de s'en occuper. « *Ce sera fait* », assure Michel Coste.



Les projecteurs des trois terrains vont être rénovés.

Il en va de même pour l'éclairage des trois terrains que compte Céret. Projecteurs manquants, déficients ou en panne habillent des pilonnas bien tristes. Pour (re) donner de bonnes conditions aux occupants des lieux (foot, rugby, Tocats del cim...), un dossier a été monté et un plan de financement est en cours d'élaboration.



Les doléances sont nombreuses et les élus conscients du travail qu'il reste à faire. Tennis, boxe ou encore gymnastique... « *dès qu'on le pourra, on fera ce qu'il faut pour les aider et répondre à leurs besoins. On ne les oublie pas* », conclut José Beltran.



Les vestiaires de la Fontcalde sont dans un état inquiétant, ils vont être rénovés.



Le mur d'escalade a pu être construit grâce aux subventions de différents acteurs publics.



John INGHAM, rejoint le conseil municipal

Prenant la suite de Thierry Gaillard, qui a souhaité démissionner du conseil municipal pour raisons personnelles, John Ingham a pris ses fonctions le 28 octobre dernier.

→ *Portrait*

Originaires du Royaume-Uni, John et son épouse ont décidé de s'installer en France en 2003. Ils cherchaient une localité proche des montagnes, de la mer et riche d'art et d'histoire. Bref, ils cherchaient Céret.

En 2016, à la suite du vote en faveur du Brexit, John et Vanda demandent la nationalité française, conscients que leur avenir est ici. Trois ans plus tard, « *nous avons reçu la nationalité française ce qui a été un moment de grande fierté* », témoigne l' élu, résident du centre-ville.

En tant que joueur de tennis, cycliste et amateur de rugby, c'est tout naturellement qu'il s'est dirigé vers la commission de José Beltran, adjoint à la Jeunesse, aux Sports et à l'Éducation pour intégrer le conseil municipal « et participer l'avenir de Céret ». Bienvenue John !



Les agents sont formés au maniement du taser.

LA POLICE MUNICIPALE en pleine mutation

Effectifs revus à la hausse, nouveau matériel, formation approfondie, nouveaux locaux, missions renforcées...

La Police Municipale se transforme et se modernise.



Les voitures ventouses sont identifiées et mises en fourrière.



Sceller les cercueils avant leur transfert fait partie des missions méconnues de la PM.



La mixité est un critère important pour la PM de Céret



La PM travaille souvent en coordination avec la Gendarmerie.

Une nouvelle ère. A Céret, les effectifs de la Police Municipale (PM) sont aujourd'hui de 6 agents (dont deux policières) et 2 ASVP (agents de sécurité sur la voie publique) qui se répartissent un large éventail de tâches. Leurs missions relevant aussi bien de la surveillance du bon ordre que de la sécurité urbaine : circulation, sortie des écoles, balisage pour les travaux, les déménagements, patrouilles de proximité pédestres ou en VTT.

« Mais pas seulement ! relève le Brigadier-Chef Principal David Bertran, chef de la PM, le champ de compétences des policiers municipaux est très vaste. Nous intervenons, sous l'autorité du maire et en étroite coordination avec la Gendarmerie Nationale, dans des domaines très divers : le bon ordre (troubles de voie publique, surveillance des lieux de rassemblements, foires, manifestation...), la sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations...), la sécurité (prévention des accidents divers,

sécurisation des voies de circulation, stationnement, zone bleue, dépôts sur le domaine public, divagations d'animaux...), la salubrité (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...), la tranquillité publique (nuisances sonores) ».

Équipement modernisé

Au niveau matériel, l'équipe dispose de deux véhicules automobiles dont un 4x4, 2 vélos à assistance électrique et les agents sont équipés de bâtons télescopiques, bombes lacrymogènes, et depuis l'été dernier de tasers. Une attention toute particulière est portée à la formation des agents à l'utilisation de ces équipements. « Mais surtout, nous veillons à rester une police de proximité, à l'écoute, faisant preuve de discernement, favorisant le dialogue, la conciliation... », précise David Bertran.

Par ailleurs, avant la fin de l'année 2022, l'actuel « bâtiment » de la Police Municipale situé avenue

Georges Clemenceau, sera désaffecté. Policiers municipaux et ASVP disposeront alors d'un nouveau local au rez-de-chaussée, place Henri Guitard. D'une surface totale de 180 m², il comportera, outre une zone d'accueil pour le public, des bureaux, des vestiaires hommes et femmes, un garage pour les véhicules, un réfectoire et surtout deux pièces sécurisées pour le stockage des objets trouvés et de l'armement et pour le fonctionnement des systèmes de vidéoprotection.

Des investissements nécessaires pour une meilleure efficacité au service de la tranquillité publique.

Contactez la Police Municipale

Téléphone : 04 68 37 90 43 /
06 07 83 33 13 / 06 18 00 73 36

Horaires : Du lundi au vendredi de
8h00 à 19h00.

Et le samedi de 7h00 à 15h00.

E-mail :

policemunicipale@mairie-ceret.fr

INSTALLATION d'un Conseil Local de Prévention



Accompagnée des principales institutions compétentes en la matière, la ville de Céret a installé un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Présentation de ce dispositif.

Ensemble, main dans la main. Réunis autour d'une longue table, les acteurs de la vie publique se sont retrouvés à la salle de l'Union pour l'assemblée plénière du **Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)**. Autour du maire, Michel Coste, se sont ainsi retrouvés le préfet, Étienne Stoskopf, le procureur de la République, Jean-David Cavallé, le Commandant de la Compagnie de gendarmerie de Céret, Christophe Dumas, le Chef de la Police Municipale de Céret, David Bertran, ainsi que des élus de la municipalité, de la CCV et de nombreuses personnalités du monde enseignant, social, associatif et médical.

Chacun a pu prendre la parole pour dresser un état des lieux de la lutte contre la délinquance. L'action et les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions de chacun ont pu être présentés, dressant ainsi un état des lieux en matière de sécurité à Céret.

Ce fut l'occasion pour Michel Coste de rappeler les efforts faits par la commune dans sa politique de prévention et de protection des populations : augmentation du parc de caméras



Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance réunit l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie de la cité.

Le Maire, Michel Coste, entouré du préfet Etienne Stoskopf, du sous-préfet Jean-Marc Bassaget, du procureur de la République Jean-David Cavallé et du commandant de Gendarmerie Christophe Dumas.

de vidéoprotection, augmentation des effectifs de la police municipale et de leurs missions en lien avec la gendarmerie (voir page 8), ou encore le dynamisme du CCAS.

Il a également évoqué les nombreux projets de la ville dans une volonté constante d'intégrer la population dans toute sa diversité : projet de création d'un Centre Social ; projet de création d'un comité des fêtes, mise en place de conseils de quartier, mise en place d'un conseil municipal des jeunes, projet d'aménagement intergénérationnel avec un renforcement de la mixité sociale, prévention des violences intrafamiliales, recherche de complémentarités écoles, lycées, collège et mise en œuvre de moyens complémentaires.

Ce sont des projets pensés avec toute la population d'où l'utilité



d'une instance comme le CLSPD pour les mettre en perspective.

Le constat ayant été fait que si des problèmes persistent (nuisances sonores,

incidents liés aux addictions...) ou apparaissent (nouvelles drogues comme le protoxyde d'azote), les vols, violences, destructions de biens sont à la baisse, il a été décidé, pour une efficacité optimale du CLSPD, d'y créer trois groupes de travail : le premier centré sur le milieu scolaire (actions de prévention) ; le second sur les violences intrafamiliales et conjugales ; en enfin le 3^e sur les addictions.

L'ensemble des échanges fructueux rappelle que plus on intervient en amont et mieux on appréhende les problèmes. Ce qui évite de devoir les traiter dans l'urgence, quand il est souvent déjà trop tard.

CONSEILS DE QUARTIER : place au concret

Constitués au cours de l'été 2021, les quatre conseils de quartier de Céret ont désormais trouvé leur rythme de croisière, pour échanger, faire remonter les doléances et les propositions des habitants, dialoguer avec les élus.

Ça fonctionne. Dans chaque quartier, des demandes ont pu être satisfaites, des recherches de solutions sont en cours, et des propositions émergent, tant en ce qui concerne le vivre ensemble qu'en ce qui concerne les projets à venir. Chaque quartier a désormais sa boîte mail.

Petit point d'actualité par quartier

Pour le Centre, l'Assemblée plénière qui s'est tenue le 26 novembre 2021, a présenté la restitution des réponses au questionnaire élaboré par les membres du conseil de quartier. 200 personnes ont répondu au questionnaire, ce qui a donné lieu à un travail conséquent de dépouillement, notamment pour les questions ouvertes, avec des constats et propositions contradictoires... Encore du travail en perspective !

Contact :

quartiercentreceret@gmail.com

Pour l'Est, c'est le 3 décembre 2021 que l'Assemblée plénière a eu lieu. Après présentation des membres du Conseil des problèmes résolus et de ceux qui restent à résoudre, les échanges ont surtout porté sur le projet du 2^e pont routier présenté par le département, l'Ehpad, la fibre optique, les déchets verts, l'entretien des cimetières. Des propositions ont aussi émergé pour organiser des fêtes du quartier.

Contact :

quartierestceret@gmail.com

Pour le Nord, l'Assemblée plénière se tiendra vendredi 14 janvier à 19h au cinéma le Cérétan.

Contact :

ceretconseilquartiernord@laposte.net

Pour l'Ouest, l'Assemblée plénière se tiendra vendredi 21 janvier à 19h au cinéma le Cérétan.

Contact :

ceret.quartier.ouest@gmail.com



Conseil municipal des jeunes : en bonne voie !

Installé depuis le 18 novembre 2021, le comité de pilotage, constitué de jeunes, d'animateurs, de parents et d'élus municipaux est au travail. Très motivés, fourmillant d'idées et d'enthousiasme, les jeunes lancent un appel pour étoffer les effectifs du futur conseil municipal des jeunes :

Tu habites Céret

Tu as entre 10 et 17 ans

Tu veux faire bouger ta ville

Donne vie à tes idées

Rejoins-nous dans la salle du Conseil Municipal, jeudi 27 janvier entre 18h et 19h15 !

Contact : s.menahem@mairie-ceret.fr



LES DÉTAILS DU PROJET de nouvelle desserte du Vallespir

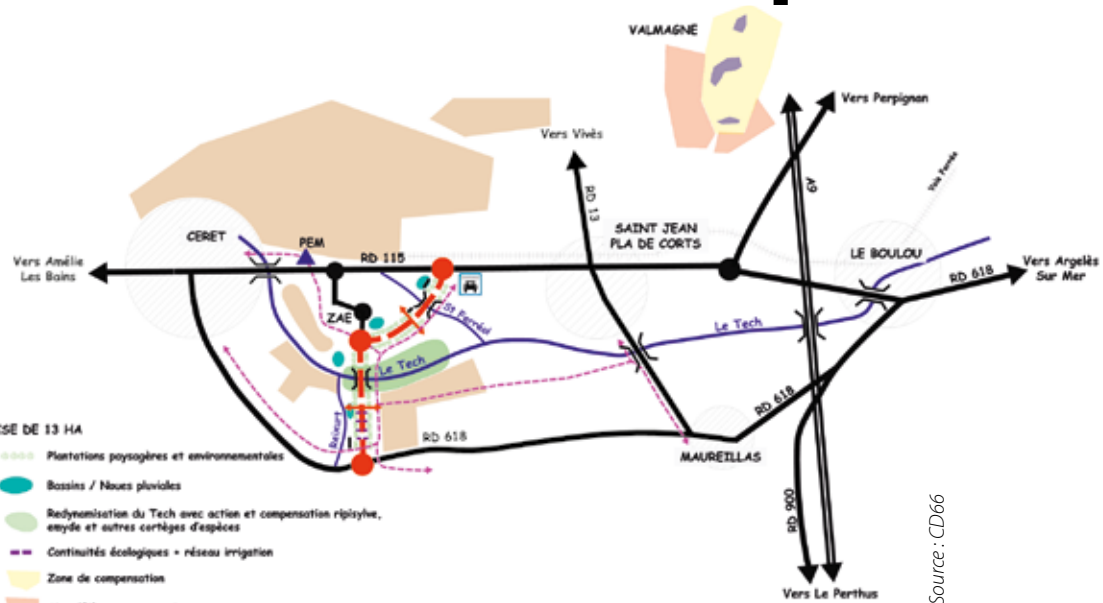
Le Conseil départemental propose, d'ici 2025, une nouvelle route et un nouveau pont enjambant le Tech pour relier la RD 115 et la RD 618. Pourquoi ? Comment ? A quelle fin ? On fait le point.

LIAISON DE 2,5 KM ENTRE LA RD 115 ET LA RD 618 SUR UNE EMPRISE DE 13 HA

Au nord du Tech : 1,23 km avec pont de 70 m sur le Saint-Ferréol
Au sud du Tech : 1,27 km avec pont de 355 m sur le Tech

- Giratoire RD 115, Giratoire ZA Ulrich, Giratoire RD 618
- Passage inférieur agricole / mode doux / grande faune
- Protections acoustiques
- Infrastructures modes doux
- Aire de covoiturage
- ▲ Futur pôle d'échange multimodal

- Plantations paysagères et environnementales
- Bassins / Nœuds pluviaux
- Redynamisation du Tech avec action et compensation ripisylve, emyde et autres certéges d'espèces
- Continuités écologiques + réseau irrigation
- Zone de compensation
- Site déjà en compensation
- Mares temporaires création de zone humide
- PAEN



Source : CD66

« Il faut désenclaver le Vallespir ». Le Conseil départemental propose au territoire un nouvel axe, reliant la route entre Céret et Saint-Jean-Pla-de-Corts (RD 115) à celle rattachant Céret et Maureillas (RD 618).

Pourquoi ?

Actuellement, plus de 17 000 véhicules passent par le même axe quotidiennement. Cette circulation engendre de sérieuses nuisances. Pour le Département, la nouvelle desserte permettra de désengorger les accès à Céret et au Vallespir. Enfin, à l'heure actuelle tout l'accès au territoire passe par l'unique pont routier. Ce qui, en cas de fermeture du pont, d'accident ou de catastrophe naturelle, peut poser un réel problème de sécurité publique.

Quand ?

Le calendrier est le suivant : débats publics et information de la population durant le mois de janvier 2022. Une votation citoyenne se tiendra ensuite les 29 et 30 janvier (voir conditions en 4^e de couverture). Le Département s'est engagé à prendre en compte le résultat de cette votation. Si le « Non » l'emporte, « le projet ne se fera pas en l'état » a expliqué Mathias Blanc, conseiller départemental en charge de la participation citoyenne. Si le « Oui » l'emporte, alors

se mettraient en place en 2022 les différentes étapes administratives réglementaires, pour un démarrage des travaux en 2023 et une mise en service de la desserte courant 2025.

Comment ?

Concrètement, cette desserte du Vallespir relirait l'Espace Tech Oulrich, sur l'axe Saint-Jean Céret, à Las Burguères, sur la route Céret-Maureillas. La nouvelle liaison de 2,5 km, comprendrait trois ronds points, avec un pont sur le Tech de 355m de long (25m de haut) et un autre sur le Correc Saint-Ferréol de 70m de long. En plus de la route automobile, des liaisons pour les mobilités douces sont prévues dans le projet.

Qui finance ?

Ce projet n'est pas financé par la Ville. Le Conseil Départemental est le financeur du projet pour un total de 29 millions d'euros. A l'heure actuelle, le CD66 a acquis 85% des parcelles.

La Communauté de communes du Vallespir a, de son côté, participé à hauteur de 1 million d'euros à l'achat des terrains.

Le coût global du projet représente donc 30 millions d'euros.

POUR

Association
Paroles de Cérétans

Quel est votre regard sur le projet de desserte du Vallespir ?

La présentation du projet a enfin permis de démêler le vrai du faux. Des informations erronées ont faussé le débat. Le conseil municipal ne s'y est pas trompé.

L'utilité du nouveau pont est une évidence pour notre sécurité :

le pont actuel, datant des années 40 est le principal accès à Céret. Fragilisé par un trafic trop intense, classé IG3, de longs travaux sont nécessaires pour consolider sa structure porteuse. Tout blocage, accident, incendie, implique un détour obligatoire par Maureillas. Pour les secours d'urgence, ce détour de 20mn (s'il n'y a pas de bouchon) peut coûter des vies.

Elle est aussi une évidence pour notre santé :

pollution, bruit, bouchons interminables matin et soir. Trop d'accidents, trop d'angoisse pour les habitants des rues impactées et pour ceux qui passent des heures à rentrer chez eux. Réhabilitons nos quartiers qui se vident, favorisons un bien vivre dans tout Céret.

Notre environnement serait-il « saccagé » ?

Non ! Ce dossier est exemplaire : 5 ans de travail, les futurs travaux adaptés au fil des saisons, aux habitats et à la faune pour minimiser l'impact. A la fin des travaux, les terres non utilisées seront recédées aux agriculteurs. Notre environnement, notre bien commun sera préservé.

Le futur pont est la première pierre pour fluidifier le trafic et enfin l'organiser : des parkings reliés au centre par des navettes réduiront encombrement et parking anarchique en ville. S'y rajouteront des pistes cyclables y compris sur le nouveau pont, tout autour de Céret. Nous continuerons à faire entendre la parole des Cérétans en proposant des mesures supplémentaires pour encore moins de véhicules.

Le Conseil Départemental finance intégralement le projet et **pas la commune de Céret**. Ne laissons pas passer ces 30 millions d'euros, sinon cette chance sera donnée à d'autres.

Cette votation citoyenne est une première, êtes-vous satisfait de pouvoir donner votre avis ?

Nous représentons les citoyens des quartiers. Notre objectif est le Bien Vivre POUR TOUS dans le Vallespir.

Donnons enfin la parole aux gens silencieux !

Avec ce projet d'ampleur, peut-on dire que le Vallespir est à un tournant de son Histoire ?

Bien sûr ! Avec ce projet fédérateur, tournons-nous ensemble vers l'avenir. Mobilisons-nous tous les 29 et

30 janvier, OUI À CE PROJET DE BON SENS !
www.parolesdeceretans.com



CONTRE

Association
Bien Vivre en Vallespir

Quel est votre regard sur le projet de desserte du Vallespir ?

Ce projet ne dessert pas le Vallespir mais seulement l'EST de Céret et Maureillas. Cette nouvelle route n'est pas un bon choix. Une fluidification du trafic est certes attendue sur l'avenue des Aspres. Mais il est clair qu'elle sera faible et temporaire ; et il se créera un nouveau problème de circulation sur le secteur de Nogarède.

Notre regard est plus large et s'intéresse au futur de la mobilité dans le Vallespir. Il prend en compte l'évolution démographique réelle (inférieure aux prévisions)

et la gravité des impacts sur l'environnement : bétonnage, étalement urbain, artificialisation, zones protégées traversées, zones agricoles de valeur perdues, pollution, paysages abimés, biodiversité menacée, urgence climatique, diminution prévisible de la ressource en eau. **Des aménagements routiers plus légers ont-ils été envisagés sur le réseau existant ?**

Au regard du coût de ce projet (35 millions déclarés dans l'enquête publique il y a 10 ans - et 30 millions d'euros aujourd'hui) la question se pose.

Cette votation citoyenne est une première, êtes-vous satisfait de pouvoir donner votre avis ?

Oui pour une votation, mais pas dans la précipitation. **Il faut une information de la population, de manière contradictoire, sur tous les aspects du projet. Nous demandons un référendum qui permettrait d'appliquer réellement le choix de la population.**

La question qui est posée : « êtes-vous favorables à

une nouvelle desserte du Vallespir ? », est biaisée.

Il eût été plus juste de demander : « **êtes-vous favorables à une nouvelle route sur le territoire de Céret ?** ». Bien qu'étant opposés à ce projet, **nous sommes favorables à une nouvelle desserte du Vallespir, centrée sur d'autres mobilités.**

Avec ce projet d'ampleur, peut-on dire que le Vallespir est à un tournant de son Histoire ?

Oui. Mais le projet destructeur qui nous est proposé n'est pas responsable et ne va pas dans le sens de l'histoire. **Le bon tournant, c'est celui d'inscrire le Vallespir dans une véritable transition écologique, avec l'objectif « zéro artificialisation », comme le prône la communauté scientifique.**

Cette transition écologique favoriserait la relocalisation de l'économie et protégerait l'environnement, le climat et les habitants. Il s'agit de l'intérêt général

sur le long terme. Ces terres ne seraient-elles pas plus utiles en conservant leur potentiel agricole ?

Notre territoire possède un très fort potentiel de tourisme vert. Ne le gâchons pas ! **Il faut miser sur le transport ferroviaire jusqu'à Céret et encourager les mobilités alternatives** à la voiture individuelle.

Voilà les solutions qui amélioreront la circulation routière et qui contribueront à notre plaisir de vivre dans le Vallespir.



MUSÉE D'ART MODERNE : Réouverture le 5 Mars



Comme dans la partie historique, la lumière du jour est ici présente partout.



Le chantier du Musée d'Art Moderne, extension et remise à neuf de « l'ancien » bâtiment, est enfin arrivé à son terme. La date d'ouverture est connue, ce sera le 5 mars 2022... à 11 h !

Le public ne peut pas encore y accéder mais, symboliquement les clés de la nouvelle aile du bâtiment muséal ont été remises à Hermeline Malherbe, présidente du conseil d'administration de l'EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle), le 3 novembre dernier par le maire Michel Coste, en présence de la conservatrice Nathalie Gallissot et de nombreux élus et personnalités siégeant au Conseil d'administration.

« L'extension du Musée couvre 1300 m² de surface, dont la moitié de salles d'exposition, destinées à accueillir dorénavant les expositions temporaires », rappelle Nathalie Gallissot. Jaume Plensa, le célèbre sculpteur catalan, déjà accueilli en 2015, sera le premier à entrer dans les nouvelles salles somptueuses pour une exposition imaginée spécialement pour ce nouvel espace, qui se poursuivra jusqu'au 6 juin 2022 et qui confirme que notre musée a été et reste largement ouvert à l'art contemporain.

Le site « ancien », inauguré en 1993 par le Président François Mitterrand a lui été rénové, remodelé et sera désormais dévolu à la mise en valeur des collections constituant le fonds du Musée depuis sa création en 1953.

« Il y aura des surprises, confie la conservatrice. Tous ceux qui connaissent les lieux seront étonnés de les voir sous un nouveau jour. Chacun pourra redécouvrir les collections. »

De plus, dans l'ensemble du bâtiment, privilège dont jouissent peu de musées, la lumière du jour, éclairage naturel irremplaçable, est omniprésente. Ce qui promet des jeux des lumières intéressants.

Côté finances, les travaux (dont le coût total atteint 7,5 millions d'euros) ont été pris en charge par la Région, le Département et la ville de Céret. Le prix à payer pour donner à notre musée la dimension qu'il mérite et redonner un élan à l'attractivité touristique et culturelle de Céret. Rappelons que chaque été le musée accueille entre 50 000 et 70 000 visiteurs.

MUSÉE DE LA MUSIQUE : 2022 tambour battant

Le Musée de la Musique fait l'objet de quelques travaux. Il proposera ensuite, à partir de février, une exposition et une programmation dédiées aux « Voix des Pyrénées ». Un lifting, des travaux et une programmation qui s'annonce prometteuse.

Le Musée de la Musique réouvrira le 7 février, le temps de réaliser quelques travaux de rénovation et de modernisation des salles d'exposition. Les éléments défectueux de l'éclairage seront réparés ou remplacés, les cartels seront refaits dans un format plus grand permettant une meilleure lisibilité, etc.

D'autre part, la salle où se trouve actuellement l'exposition consacrée à Déodat de Séverac sera repensée et dédiée à l'histoire de la facture instrumentale.

Tours à bois et outils anciens divers éclaireront le public sur la fabrication des instruments de musique traditionnels : instruments à cordes mais aussi tambours, hautbois, ténors, flûtes, etc.

Enfin, sera créée une vitrine « Occitanie » où seront présentés les instruments traditionnels propres à la région.

Après ce remodelage, le Musée de la musique inaugurera le 7 février avec une toute nouvelle exposition consacrée aux *Voix des Pyrénées* :



« L'inauguration le 26 février sera doublée d'un concert du célèbre groupe gascon *Joan de Nadau* ».

chants traditionnels et populaires basques, béarnais, gascons, catalans, occitans... Et sera ponctuée de concerts (à raison d'un par mois), conférences, stages et autres événements.



JOAN DE NADAU, en ouverture

En ouverture, le Musée de la Musique « frappe fort » en invitant le mythique groupe gascon/béarnais Joan de Nadau, créé en 1974, et alignant depuis, sans relâche, les prestations partout en France, y compris à l'Olympia. Le concert du 26 février à Céret sera au tarif unique de 10 € et aura lieu à la Salle de l'Union.

Billetterie disponible à l'accueil et sur le site du Musée.

RECENSEMENT 2022 : c'est parti !



Le recensement de la population se tiendra du 20 janvier au 19 février 2022. Des agents recenseurs dûment habilités se présenteront auprès des Cérétans.

L'Insee organise tous les 5 ans le recensement de la population dans les communes de moins de 10 000 habitants. Cette opération, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité. Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...), les logements et leurs caractéristiques.

Ces analyses facilitent ainsi les comparaisons avec nos voisins européens et tous les autres pays. Ils permettent de comprendre les évolutions démographiques de chaque territoire et de faire des projections pour l'avenir.

Les données récoltées sont totalement confidentielles. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires et ce, de manière anonyme.

Privilégier la réponse par internet

Au regard du contexte sanitaire actuel, les agents recenseurs proposeront systématiquement de privilégier une réponse par internet. Pour cela des codes de connexions seront communiqués par l'agent permettant d'effectuer la procédure de recensement rapidement et directement en ligne sur site le-recensement-et-moi.fr. Il sera toutefois toujours possible de remettre les formulaires papiers complétés à l'agent recenseurs.

URBANISME : place aux demandes dématérialisées

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être réalisées en ligne, gratuitement.

Plus simple, plus rapide. L'État impose aux communes depuis le début de cette nouvelle année d'être en capacité de recevoir vos demandes de permis de construire, déclarations préalables de travaux et certificats d'urbanisme, sous forme numérique. Concrètement, la ville a donc mis en place un lien sur son site (www.mairie-ceret.fr) permettant d'accéder à une plateforme de téléprocédure, sécurisée et gratuite.

L'objectif est de rendre ce service accessible à tout moment,

partout et de manière simplifiée. Plus besoin, donc, d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets.

Avec la procédure en ligne, vous faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps.

Une fois sur la plateforme, la saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement

pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir. Un service simple qui réduit également les risques de rejet des dossiers.

« Le papier
reste autorisé ! »

Pas de panique toutefois.

La dématérialisation est un droit et non un devoir. Donc pour ceux qui le souhaitent ou qui en ont besoin, les démarches sur papier restent autorisées.

Vous êtes donc toujours les bienvenus en Mairie.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Afin de permettre un accueil du public plus étendu, les horaires d'ouverture de la mairie sont désormais les suivants :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi.

COLLECTE DES DÉCHETS, CE QUI VA CHANGER

Au cours de l'année 2022, le système de collecte des déchets et des ordures ménagères va profondément être modifié à Céret comme dans toutes les localités de la Communauté de Communes du Vallespir.

- toutes les colonnes enterrées vont être supprimées
- Des stations de conteneurs extérieurs, (colonnes « aériennes ») où les usagers devront apporter eux-mêmes leurs déchets, seront installées pour la collecte des ordures ménagères, du verre, des cartons et emballages recyclables
- la collecte au porte à porte des poubelles jaunes et grises sera supprimée
- tout le processus de vidage et de nettoyage des conteneurs se fera par des véhicules automatisés ne nécessitant que l'intervention du conducteur.

Tous les détails dans le prochain numéro.

UNE NAVETTE URBAINE ÉLECTRIQUE

Le projet de la nouvelle navette urbaine est en phase de finalisation. Dès le début de l'année 2022, c'est une navette électrique de 9 places assises ou 13 debout qui parcourra Céret en tous sens de



8h45 à 17h. Les panneaux « arrêt » au nombre de 25 seront plus visibles, mieux signalés que les panneaux actuels.

Un itinéraire spécial, destiné aux enfants qui pratiquent un sport, sera mis en place le mercredi après-midi. Les horaires, les itinéraires et les modalités d'utilisation de la navette feront l'objet d'une campagne de communication par flyers et sur le site de la Ville de Céret.

ACTU DES COMMERCES

« La Bohème » se développe

La remarquable boutique/atelier de confection et d'accessoires « La Bohème » propose depuis de nombreuses années sur le boulevard Jean Jaurès les créations colorées et très inspirées de Coralie et de plusieurs autres créatrices ou créateurs.

Un deuxième lieu, à la même enseigne, est désormais ouvert sur le boulevard Maréchal Joffre où Coralie et Valérie accueillent et conseillent les amatrices de vêtements et objets - sacs, ceintures... - originaux et de bon goût.

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.

Fonfon a déménagé

« La Boutique à Fonfon » a changé d'adresse. C'est sur la place Picasso, (les Arcades) que Thierry poursuit son activité de vente de fruits et légumes cultivés de producteurs de proximité ainsi que du pain, de l'huile d'olive, des jus de fruits de qualité.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 17 h à 19 h, les samedi et dimanche : ouverture le matin de 9 h 30 à 12 h 30.

Une crèmerie-fromagerie rue Saint-Ferréol

Tout petit, David Carlier disait que, quand il serait grand, il serait « goûteur de fromage »... le voici comblé. Avec sa mère Annabelle, il a ouvert « Les goûteurs de fromagers », une crèmerie-fromagerie, au 32 rue Saint Ferréol. Annabelle et David, en relation avec un affineur lyonnais très réputé, proposent aux amateurs des fromages de petits producteurs de la région, bien sûr, mais aussi de toute la France et de l'étranger.



Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h 30 et le dimanche de 9 h à 12 h 30.

Un nouveau centre d'esthétique

Un centre expert esthétique vient d'ouvrir ses portes au 26, rue Saint-Ferréol, le « Body Skin concept » dirigé par Sabrina, diplômée des métiers de l'esthétique, qui propose toutes sortes de soins concernant l'anti âge, la minceur et l'épilation à la lumière pulsée.

Ouvert uniquement sur rendez-vous du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Téléphone : 06 24 35 29 57.

Una espurna de La RETIRADA

Ja són aquí, ja són aquí. Fugim, fugim.

La batalla del Ebre fou el principi de la fi. -de juliol al novembre del 38- Durant quatre mesos, dos cents cinquanta mil homes mataben i morien en un episodi que esdevingué un resultat sagnant i mortífer. A finals de desembre i primers de gener, -1938/1939- centenes primer i milers després, els republicans espanyols, travessen la frontera francesa malgrat el dispositiu francès d'impediment. El 5 de febrer, són 250.000 civils i 250.000 militars que ja han travessat la frontera.

Aquestes dades anuncien el fet de la RETIRADA. Però això són dades històriques, jo diria lluny de les vivències personals i col·lectives

fruit de confrontacions ideològiques incertes de cada un dels camps que s'afrontaven : dictadura d'un costat ; llibertat de l'altra.

"... A partir del 17 de enero que salí de casa no sé nada de mamá, abuela y hermanos, además me sucedieron una serie de desdichas a cuál más desgraciadas y cuyo fin es hallarme en el campo de concentración de este pueblecito (Argelés), solo, sin documentos de ninguna clase, sin dinero, ni comida, ni ropa."

Aquest testimoni és un dels milers que podreu llegir o escoltar el proper 5 de febrer a les manifestacions que tindran lloc per commemorar la RETIRADA. Va ser escrit per un jove català de 19 anys de pares

catalans i de llengua materna el català. Però ell sabia que aquesta missiva devia passar per mans d'autoritats nacionals i és el motiu que sigui escrita en castellà. La RETIRADA és un deure de memòria per no oblidar que darrera la intolerància s'hi troba la desesperació i el sofriment inútil.

Esteu amatents a les comunicacions que es faran per aquesta commemoració aquí, a Ceret al mes de febrer. Podreu assistir a conferències, entrevistes d'autors i altres activitats que us permetran enriquir el coneixement d'aquesta història que ens és comuna.

Echo de La Retirada

Ils sont là, ils sont là ! Fuyons, fuyons !

La bataille de l'Ebre fut le début de la fin, de juillet à novembre 1938. Durant quatre mois deux cent cinquante mille hommes tuèrent ou furent tués. Fin décembre 1938 et début janvier 1939, des centaines puis des milliers de républicains espagnols traversèrent la frontière française malgré les freins du gouvernement français. Le 5 février, ce sont 250 000 civils et 250 000 militaires qui franchirent la frontière. Cette retraite, cette fuite constitue « La Retirada ». Ces données historiques trouvent leur écho dans les vécus personnels et collectifs, fruits des confrontations idéologiques incertaines au sein des deux camps qui s'affrontaient : la dictature d'un côté, la liberté de l'autre.

« ... Depuis le 17 janvier que j'ai quitté la maison, je ne sais rien de maman, de grand-mère ni de mes frères et sœurs et, en plus, il m'est

arrivé une série de malheurs plus terribles les uns que les autres qui ont fait que je me suis retrouvé dans le camp de concentration de ce petit village (Argelés), seul, sans papiers ni argent ni nourriture ni vêtements. »

Ce témoignage (en l'occurrence celui de mon père) est l'un des milliers que vous pourrez lire ou écouter le 5 février prochain dans le cadre des manifestations programmées pour la commémoration de La Retirada.

Il a été écrit par un jeune Catalan de 19 ans à ses parents catalans dont le Catalan était la langue maternelle. Mais il savait que cette lettre devait passer entre les mains des autorités nationales et c'est la raison pour laquelle elle a été écrite en Castillan. La Retirada est un devoir de mémoire pour ne pas oublier que derrière l'intolérance se cachent/naissent le désespoir et les souffrances inutiles.

Salle de l'Union : 5 février 2022 COMMEMORATION DE LA RETIRADA

-16h : Conférence/diaporama de Serge Barba, co-fondateur de l'association Fils et Filles de Républicains Espagnols et Enfants de l'Exode (FFREEE).

-17h30 : Interview de Lydie Salvayre, Prix Goncourt 2014 pour son ouvrage « Pas Pleurer » par Chantal Décosse.

-18h30 : Vente/signature de ses livres par la librairie cétane « Le cheval dans l'arbre »

-19h : Spectacle « Il était une fois la Retirada » d'Enrique Salvador (55 mn), musicien, auteur, compositeur et interprète.

Entrée : 5 euros

Soyez attentifs aux communications qui auront lieu pour cette commémoration ici, à Céret, au mois de février. Vous pourrez assister entre autres choses à des conférences, des rencontres avec des auteurs qui vous permettront d'enrichir vos connaissances sur cette histoire qui nous est commune.

Martí Vilà i Passola

LISTE CÉRET AUTREMENT

Une fois de plus, le Covid 19 s'est invité, en cette fin d'année et nous avons dû, à notre grand regret annuler le thé dansant, initialement prévu le 15 décembre pour permettre aux aînés de se retrouver pour faire la fête. De ce fait, le CCAS a dû compléter la commande de nouveaux colis de Noël et prie les seniors d'excuser le retard pris dans leur distribution.

Fort heureusement, la Semaine Bleue a pu passer entre les gouttes ! elle a connu pour cette deuxième édition un grand succès : l'exposition sur les métiers d'autrefois, proposée par des artisans et artistes céretans passionnés a bénéficié de 659 visites et a suscité un vif engouement dans le

public avec échanges, découvertes et plaisir de revoir des images très anciennes de Céret.

Elle a été heureusement complétée par des démonstrations de leur art, offertes par des professionnels variés tels imprimerie / gravure, bouchonnerie, dentellerie, vannerie, joaillerie, musique et de diverses animations. Le CCAS de Céret remercie vivement tous ceux, particuliers ou associations qui ont activement œuvré à cette réussite !

En ordre de marche

Nous avons malgré les difficultés, liées à la crise sanitaire bien avancé sur le projet : EHPAD, Conseils de quartiers, Saison culturelle,

Contrat local de santé, Logement social pour n'en citer que quelques axes ...

Nous entamons maintenant notre deuxième année de mandat, renforcés par une équipe en ordre de marche et avec un projet de mandat solide avec des priorités que nous vous présenterons, très prochainement.

Alors en ce début d'année, nous souhaitons à tous une belle année nouvelle, en espérant que nous puissions enfin voir la fin de la pandémie... prenez soin de vous, n'hésitez pas à vous faire vacciner, l'équipe du centre de vaccination, finalement resté à Céret est à vos côtés.

LISTE CÉRET ENSEMBLE

vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2022.

Ses 4 élus au conseil municipal sont très présents et ont une approche positive sur les divers sujets traités, tout en restant critiques lorsque cela est nécessaire. Réservez sur la politique de la Municipalité en matière de budget et de ressources humaines, ils ont manifesté leur complet désaccord sur le projet de maison de retraite

sur le site de Nogarède qui sera très coûteux, particulièrement pour les résidents qui verront le prix de journée fortement augmenter, et retarde la réalisation de cet équipement tant attendu alors que l'actuelle maison de retraite est vétuste, notamment vis-à-vis des normes de sécurité. Pour le reste, ils pensent que certaines

opérations de prestige auraient pu être réalisées à moindre coût au plan financier, d'autant que les retombées sont très faibles pour nos concitoyens céretans. Suivez nos analyses sur notre site : ceret-ensemble.fr et nous vous invitons à nous contacter sur : ceretensemble@gmail.com

LISTE CÉRET 2020 VOTRE AVENIR

Une année se termine, une autre la remplace.

Malgré la situation difficile que nous traversons, il est important de conserver notre optimisme pour profiter pleinement de notre Céret. La crise sanitaire a renforcé notre attrait pour une consumma-

tion de proximité dans un centre-ville vivant avec des commerces diversifiés.

C'est la raison pour laquelle, nous devons nous mobiliser pour l'année à venir pour tous ceux qui font vivre le coeur de ville.

Nous serons attentifs à ce que les projets de la municipalité soient en accord avec ces nouvelles priorités.

Nous vous adressons nos meilleurs voeux pour une belle et heureuse année 2022.

VOTATION CITOYENNE

Êtes-vous favorable au projet de nouvelle desserte du Vallespir ?



MODALITÉS DU VOTE

Samedi 29 et Dimanche 30 Janvier 2022

De 9h à 17h - Gymnase des Tilleuls

Citoyens des 24 communes du Haut et Bas Vallespir

Inscription impérative sur les listes électorales

Pas de procuration possible

VOTEZ !